

# LE CANCER

CONSIDÉRÉ

COMME SOUCHE TUBERCULEUSE

*1/10*

## DU MÊME AUTEUR.

**Des fièvres paludéennes**, recherches sur leur véritable cause, suivies d'études physiologiques et médicales sur la Sologne. 1 vol. gr. in-18. 3 fr. 50

# LE CANCER

CONSIDÉRÉ

COMME SOUCHE TUBERCULEUSE

PAR

LE D<sup>r</sup> ÉDOUARD BURDEL

(DE VIERZON)

Médecin de l'hospice

« J'ai trop vu de ces choses et j'y ai trop  
pensé pour ne pas en parler beaucoup. »

(Pinoux. *Introduction à une nouvelle  
doctrine de la phthisie pulmonaire.*)



PARIS

G. MASSON, ÉDITEUR

LIBRAIRE DE L'ACADÉMIE DE MEDECINE

PLACE DE L'ÉCOLE-DE-MÉDECINE

1872

## A

## M. LE DOCTEUR VIGLA

MEMBRE DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE  
MÉDECIN DE L'HÔTEL-DIEU  
CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR, ETC.

Vous souvient-il du temps où, n'étant encore que chef de clinique à l'Hôtel-Dieu et moi votre élève, nous causions familièrement assis autour du poêle de la salle, en attendant la venue de notre maître Rostan ? et vous souvient-il qu'alors, parmi les sujets sur lesquels nous discourions, vous nous avez souvent parlé de la phthisie, de son hérédité, de sa contagiosité et des diverses causes qui peuvent la faire naître ? Eh bien ! ce dernier sujet, entre tous ceux dont nous nous sommes entretenus à cette époque, m'a laissé pendant longtemps rêveur et inquiet.

Plus tard, dans le cours de ma carrière médicale, lorsque je me suis trouvé face à face avec tant de phthisiques, cette causerie, qui s'est souvent représentée à mon esprit, n'a pas été sans m'exciter dans les recherches que j'ai entreprises et que j'ai poursuivies jusqu'à ce jour.

C'est donc un peu en raison de ces souvenirs de jeunesse et beaucoup en raison de l'affection si dévouée que vous m'avez toujours témoignée, que je viens vous prier d'accepter la dédicace de cet ouvrage. C'est un hommage public que je tiens à rendre à votre talent de clinicien, ainsi qu'un acte de reconnaissance que vous doit un de vos anciens élèves et votre très-dévoué,

D<sup>r</sup> ÉDOUARD BURDEL.

## AVANT-PROPOS

---

En plaçant ici, en tête de ce mémoire, le rapport lu par M. le docteur Vigla dans la séance du 17 juin 1870, au nom de la commission académique, j'aurais pu me dispenser de tout préambule indiquant quel est le sujet de ce travail, et comment, pour le traiter, j'ai dû l'envisager. Mais les trois années qui viennent de s'écouler depuis la lecture de mon mémoire, en apportant de nouveaux faits, n'ont fait qu'augmenter en moi cette conviction : que j'avais trouvé, ou du moins que j'étais sur la trace d'une loi pathogénique des plus importantes et des plus graves ; loi fatale si l'on veut, mais loi exacte, écrite désormais en caractères ineffaçables dans le grand chapitre des dégénérescences humaines. *Dura lex, sed lex.*

Je pense qu'il n'est aucun praticien qui oserait aujourd'hui ébranler cette loi pathologique,